

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Participants au programme CanadaGAP et autres intervenants

Date : Le 1^{er} avril 2026

Objet : Rappel – Les changements apportés au programme CanadaGAP entrent en vigueur le 1^{er} avril

Le présent message vise à vous rappeler que les changements apportés au programme CanadaGAP pour 2026 entrent en vigueur le **1^{er} avril**. Veuillez consulter les rappels ci-dessous concernant :

1. Guides CanadaGAP
2. Autres documents CanadaGAP
3. Ressources en espagnol
4. Mises à jour du site Internet de CanadaGAP
5. Addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs

1. Guides CanadaGAP – Version 11.0 entre en vigueur le 1^{er} avril

Deux communiqués ont déjà annoncé la publication de la version 11.0 des guides CanadaGAP et présentaient des conseils pour la mise à jour de votre guide pour 2026. Il s'agissait des communiqués disponibles à : www.canadagap.ca/fr/publications/communiques/.

Pour télécharger les guides, il faut se rendre à la page suivante : www.canadagap.ca/fr/manuals/downloads/.

En plus du document *Survol des principales modifications apportées aux guides CanadaGAP 2026 (version 11.0)*, publié sur le site Internet, vous pouvez télécharger une présentation en PowerPoint qui fait le résumé des changements à : <http://www.canadagap.ca/fr/publications/presentations/>.

Utilisez ces documents pour vous aider à rapidement mettre à jour votre guide pour 2026!

2. Autres documents CanadaGAP – Numéros de version en vigueur le 1^{er} avril

Tel qu'annoncé précédemment, certains autres documents CanadaGAP ont été mis à jour pour 2026. Consultez l'aperçu ci-dessous des numéros de version actuels de chaque document :

- [Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP – Version 11.0](#)
- [L'auto-déclaration et la liste de contrôle de l'autoévaluation – Version 11.0](#)
- [Liste de contrôle d'audit du système de gestion d'un groupe – Version 11.0](#)
- [Liste de contrôle du système de gestion pour les entreprises à emplacements multiples – Version 11.0](#)
- [Rapport des mesures correctives CanadaGAP – Version 11.0](#)
- [Guide de gestion du programme CanadaGAP – Version 11.0](#)

Téléchargez la version la plus récente de chaque document dont vous avez besoin à partir du site Web CanadaGAP à : www.canadagap.ca/fr/

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPs ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.



3. Ressources en espagnol

Au cours des dernières années, CanadaGAP a augmenté le nombre de ressources disponibles en espagnol. Ces documents ont également été mis à jour en lien avec les mises à jour pertinentes pour la saison 2026.

Les documents suivants sont disponibles en espagnol à l'adresse www.canadagap.ca/fr :

- Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes frais
- Guide de salubrité des aliments pour les produits de serre
- Formulaires remplissables (gabarits des registres CanadaGAP) en format Excel
- Annexes aux guides de salubrité des aliments CanadaGAP – (REMARQUE : Ce ne sont pas toutes les annexes qui sont offertes en espagnol – seules celles utilisées couramment le sont.)
- Liste de contrôle de l'audit CanadaGAP

4. Mises à jour du site Internet de CanadaGAP

Le site Web de CanadaGAP est continuellement mis à jour; ceci comprend la section Foire Aux Questions (FAQ) qui a été mise à jour en fonction des versions courantes du programme CanadaGAP. De nouvelles questions ont également été ajoutées pour aborder de nouveaux sujets pertinents. Nous vous invitons à utiliser la FAQ comme ressource principale pour obtenir les réponses à des questions précises et pour avoir un aperçu des questions courantes qui concernent tous les participants au programme, les auditeurs et les autres parties intéressées.

5. Addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs

L'addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs est encore disponible pour les participants au programme CanadaGAP en 2026; la version 1.0 (2024) demeure la version la plus récente. L'addenda a été approuvé par le IPM Institute of North America comme répondant aux exigences Walmart en matière de protection de la santé des pollinisateurs, et est disponible aux participants au programme qui en auront besoin afin de répondre aux exigences de leurs clients. Il est fourni par tous les organismes de certification CanadaGAP, sous forme de liste de contrôle complémentaire fournie conjointement avec les audits sur place de CanadaGAP pour les options de certification C et E.

L'entreprise doit communiquer directement avec leur organisme de certification pour demander que l'addenda soit ajouté à la portée de leur audit CanadaGAP.

Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/pollinator-health/.

Des questions ? Si vous n'avez pas accès à la version électronique des documents présentés ci-dessus, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de CanadaGAP pour les obtenir.

